

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1974)
Heft: 267

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J.A. 1000 Lausanne

Hebdomadaire romand
N° 267 4 avril 1974
Onzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 33 francs
jusqu'à fin 1974 : 24 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :

Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley

Domaine public

Quel jeu jouent les grandes banques?

Lorsque la Banque nationale imposa des restrictions sévères aux banques (quota pour les crédits, dépôts auprès d'elle d'avoir minimaux gelés), nous avons annoncé que les établissements bancaires, soucieux de maintenir à un haut niveau leurs bénéfices, trouveraient une compensation dans la hausse du loyer de l'argent.

Comme toujours, on jugea démagogiques de telles affirmations. En fait, fondées elles étaient; au plus, sommaires dans l'exposé. Reprenons donc plus en détail.

Il est évident que l'inflation exerce une pression sur les taux d'intérêt. Plus l'inflation érode le capital, plus une compensation est cherchée dans un rendement accru. Ce phénomène est de surcroît renforcé par le niveau élevé des taux européens.

Plus profondément encore, on assiste à un glissement progressif vers le court terme. Mais sans avoir suivi des cours d'économie politique, on réalise que prêter de l'argent à 5 % pendant quinze ans est d'un autre âge, celui où l'épargne se faisait en France dans les lessiveuses, et en Suisse dans des obligations à 3 % de la Confédération.

On dit qu'en période d'inflation, on fuit la monnaie au profit de valeurs refuges, sol, or. C'est vrai. Mais on pourrait dire aussi qu'on fuit l'investissement au profit de la monnaie, c'est-à-dire de liquidités placées à court terme.

Mais ce climat général n'explique pas tout. Car il y a une autre donnée: l'épargne a toujours été et demeure plus que jamais abondante en Suisse. Certes, la demande de capitaux est très élevée, mais les possibilités d'emprunts publics sont contiguës. Est-il dès lors normal que le taux de 7 % soit dépassé pour des obligations de première sécurité ?

En fait, le jeu naturel qui pousse à la hausse est renforcé par deux redoutables investisseurs qui conduisent un jeu tout personnel.

Les assurances, d'abord, décidées à mener à bien l'opération deuxième pilier, découvrent que sans un rendement suffisant des capitaux investis, le deuxième pilier court à l'échec et que l'on s'acheminera de force vers la répartition. Elles retiennent donc leur lait et envisagent des hausses.

Les banques commerciales, d'autre part, gênées par les restrictions de la Banque nationale, accentuent l'assèchement du marché pour obliger le directoire de notre institut financier à assouplir son attitude.

On est donc en pleine contradiction capitaliste. La hausse des taux va se répercuter principalement sur les locataires et les paysans. Mais sans cette hausse, l'épargne et les rentes-vieillesse s'effritent.

Dans ce jeu de bascule, il n'y a pas de salut. Le terme de l'alternative, c'est promouvoir un autre modèle de développement.

Les mécanismes dits naturels sont au bout de leurs possibilités. Surtout quand les banques commerciales essaient de les manipuler à leur profit, corporativement égoïste.

DANS CE NUMÉRO

P. 2: La semaine dans les kiosques alémaniques: Les méandres de l'Information; **p. 3:** Le show chilien de M. Furgler: un numéro de prestidigitateur; **pp. 4/5:** La participation des travailleurs dans les entreprises et les administrations: la théorie et la pratique — Les petits pas du Conseil fédéral; **p. 6:** 1945: Une société anonyme paritaire; **p. 7:** Le carnet de Jeanlouis Cornuz: Un c'est assez, deux c'est trop; **p. 8:** Et M. Jucker jura, mais un peu tard...